

# Assemblée permanente Remue-Méninges – 9 mars 2026

## Propos préliminaire

- Première AP depuis un mois > explique l'état de certaines situations qui n'ont pas été traitées.

## Retour sur les raisons de la fermeture du café les 7 et 8 mars

- Le Remue a été fermé suite à plusieurs comportements violents qui ont eu lieu dans le café.
- Ce vendredi 6 mars, un usager (Q.) s'est présenté au Remue et s'est servi en nourriture. Eric lui a demandé de payer, ce à quoi il a répondu qu'il n'avait pas d'argent. Alors Eric est allé chercher Pierre. Ce n'était pas la première fois qu'il venait et volait, il déjà aussi eu des propos racistes.
- Pierre lui a dit calmement qu'il n'était pas censé se servir dans les réserves, mais qu'on pouvait le rediriger vers des assos qui peuvent lui venir en aide. Q. s'est levé, a plaqué Pierre au sol : d'autres bénévoles sont intervenus. L'altercation a été assez rapide, et Q. est parti de lui-même.
- Q. avait déjà été exclu du Remue en 2019 pour du vol et de la violence physique (même si c'était allé moins loin). Il était revenu pendant cette période d'exclusion, avait encore eu un comportement violent. Il était question d'un dépôt de plainte, on ne sait pas s'il a abouti. A noter qu'il a déjà blessé qqun gravement dans un autre lieu associatif de Saint-Etienne. En 2019, lorsqu'on lui avait notifié l'exclusion, cela lui avait été remis en présence de sa psychiatre. Ne rien remettre à cet individu en mains propres sans présence de sa psy et de la police !
- Un nouveau dépôt de plainte au titre du Remue-Méninges permettra d'inscrire cette agression dans un historique.
- Situation isolée, mais constat d'un échec plus global à gérer certains comportements, et à faire en sorte que tous les usagers respectent les règles de vie.
- Il y a aussi eu d'autres événements ce jour-là, des insultes entre usagers et un verre d'eau jeté (par L.).
- Un autre usager (J.) pose pb depuis un mois, a un comportement problématique, a insulté, menacé et provoqué plusieurs bénévoles, cassé des verres, fait des traces de feutre indélébile sur les meubles, laissé son vélo en pension dans le Remue, fait du bruit pendant les ateliers, a globalement une attitude agressive en permanence.

## Constats - comment garantir la sécurité pour les bénévoles et les usagers ?

- Sensation qu'on a trop laissé traîner la prise en charge des usagers qui posent pb au Remue depuis plusieurs semaines, qu'on l'a vu venir. Réfléchir à un plan d'action, aux moyens humains et financiers qu'on met en place, en vue de l'AG de juin. Attention à ne pas se culpabiliser : on fait ce qu'on peut.
- Nécessité de gérer ces situations en prenant en charge convenablement les personnes, qui ont souvent des problèmes psy. A côté de ça, il faut qd même lutter contre les comportements pbtques, et ne pas laisser passer des choses qu'on ne laisserait pas passer ailleurs. Par ex, continuer à servir qqun qui est déjà trop alcoolisé.
- **Appeler le 15** (urgences psy) ? A voir le de tps ils mettent à arriver, car en attendant, c'est aux bénévoles au bar de gérer une personne potentiellement violente. Quand on appelle le 15, on est mis en relation avec un médecin qui évalue le besoin ou non d'envoyer soit une équipe médicale, soit une équipe de police. Qqun propose d'appeler les équipes mobiles du CHU, qui ont l'habitude de se déplacer, et peut-être même plus vite que le SAMU.
- Certains proposent de **démarrer une relation avec la police, et avec les hôpitaux / psychiatres** où sont pris en charge ces usagers, qui leur disent « allez au Remue, ils acceptent tout le monde là-bas ».
- Nécessité de faire un temps d'arrêt et de réfléchir à tout ce qu'il se passe AVANT de poursuivre la vie du café. Peut-être juste songer à **réduire les horaires d'ouverture**, pour s'assurer que quand il y a qqun derrière le bar, la personne soit apte à gérer les situations de conflit. Il y a un pb d'effectifs, et trop peu de gens qui gèrent le café à bout de bras. Mais c'est dommage de priver du Remue des personnes qui s'y sentent bien à cause de qqes individus isolés.
- Une personne (Maël, ancien manager du Saint-Patrick) se propose d'apporter son aide.

- Une autre personne (ancienne barmaid au Disorder) alerte sur la nécessité de ne pas se mettre en danger : en cas de comportement dangereux, fermer le bar avec les clients à l'intérieur, et appeler la police. Faire appel à la clientèle si besoin pour apporter son aide.
- Il est impératif de **se mettre d'accord et faire circuler l'info entre bénévoles** : si un bénévole décide de ne plus servir à boire à un usager, s'assurer que tous les autres bénévoles ont bien l'info, en utilisant le mail bar.
- Il faut **être plus réactifs**, avoir une tolérance moindre, prévoir au moins 1 ou 2 semaines d'exclusion dès qu'il y a un comportement pblique. Mettre en avant le fait qu'on prend des mesures (sur les réseaux), pour lutter contre l'impression que certain.es ont que « au Remue, on fait ce qu'on veut ».
- On pourrait reposer un cadre : mettre des affiches pour rappeler les règles de conduite (pour les usagers) et la marche à suivre en cas de conflit (pour les bénévoles).
- Il pourrait être intéressant d'obtenir une photo des usagers pbliques et de la diffuser au sein de l'équipe des bénévoles. **Prévoir un cahier au bar avec les infos importantes**, et peut-être avec des photos (faire attention au droit d'image). Mais c'est difficile de garder des infos confidentielles alors que l'équipe de bénévoles tourne bcp. D'autant qu'on ne peut pas demander les mêmes compétences à tous les bénévoles, certain.es étant plus fragiles que d'autres.

### L'équipe de gestion des conflits

- Etablir un protocole lorsque les bénévoles doivent faire face à ce genre de situations.
- Un groupe de gestion des conflits a déjà été réuni par le passé. Principe de fonctionnement :
  - Version semi-urgent : pendant l'AP qui suit un conflit, un groupe se constitue pour récolter des témoignages. Lors de l'AP suivante, le groupe fait un CR de son enquête, et l'AP décide d'une sanction.
  - Version urgente : en attendant l'AP, un bénévole peut décider, dans l'immédiat et sans l'accord des représentants légaux, de sortir une personne dangereuse du bar ou de lui demander de partir.
- Malouin, dont c'est le métier, propose de venir discuter de « c'est quoi la justice restaurative » (interven° de 2h).
- Prévoir une réunion concernant la gestion des risques, si possible ce dimanche, avec tous les bénévoles.

### Décisions

- **Vote** : pour un dépôt de plainte au nom du Remue-Méninges contre Q., avec témoignages  
> 13 POUR, 4 ABSTENTIONS, 0 CONTRE
- **Vote** : pour une exclusion de Quentin, dont la durée sera déterminée plus tard  
> 17 POUR, 1 ABSTENTION, 0 CONTRE
- **Vote** : pour une suspension de J. jusqu'à la prochaine AP, en lui disant qu'on discutera des conditions de sa réintégration  
> 14 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE  
> Jeanne et Pierre vont travailler à la rédaction d'un message à l'attention de J. et de L.
- **Vote** : pour la suspension de Loïc jusqu'à la prochaine AP  
> 7 POUR, 4 ABSTENTIONS, 0 CONTRE  
> Héloïse prend en charge la rédaction de la notification, et transfère à Mathieu.
- **Vote** : ouverture uniquement pour les ateliers et événement avec au moins un bénévole bar  
> 9 POUR, 0 ABSTENTIONS, 0 CONTRE

### Infos diverses

- Proposition d'atelier jeux de société en avril, avec Reda au bar. Jusqu'à présent ça s'est bien passé. Le dimanche n'est pas dans les horaires habituels d'ouverture, les habitués en général ne viennent pas. Questions d'Antoine concernant sa capacité à assurer l'atelier dans ce contexte. Proposition : pas d'alcool le dimanche. Il est possible aux animateurs de dire « pas d'alcool pendant mon atelier ».
- Point de Jeanne (à reprendre à la prochaine AP) : prévoir un suivi du budget, un bilan de trésorerie, avec un côté analytique, pour que les rep legs ne soient pas seuls à gérer ça, et pour désacraliser ces enjeux. Voir si des personnes ont envie de s'investir dans des rédactions de demandes de subventions et autres.

- L'investissement d'Héloïse va diminuer un peu car elle a commencé un nouveau job, mais elle compte continuer de s'occuper du Remue.
- Prochaine AP : le vendredi 27 mars.